

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Docteur,
certifie avoir examiné l'enfant,
né (e) le

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de signe clinique apparent
contre indiquant la pratique du Judo à l'entraînement et en
compétition.

Fait à

Le

CACHET DU MEDECIN OBLIGATOIRE

Pour les détenteurs d'un passeport, pensez à le faire valider par votre médecin

JUDO CLUB ANNEMASSE

2018



2019



Alizée CHEVALLIER et Fabien GIRAUD qualifiés respectivement pour le championnat de France Juniors et Seniors 2018



Tel : 04.50.37.36.65



contact@judoclubannemasse.com

www.judoclubannemasse.com

LES ENSEIGNANTS

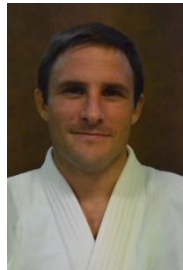
JUDO



Jérôme CHEVALLIER
Directeur technique
(Dojo rue des Alpes)
BEES2 : 014070084
5^{ème} dan



Frédéric LEBREUILLY
Enseignant
(Dojo maison des sports)
BEES1 : 069080443
4^{ème} dan



Yann CHIFFOLEAU
Enseignant bénévole
(Dojo du Salève)
BEES1 : 067110114
4^{ème} dan

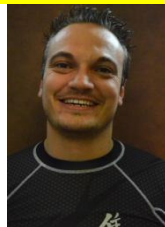
AIKIDO



Daniel CONEGGO
Enseignant
6^{ème} dan

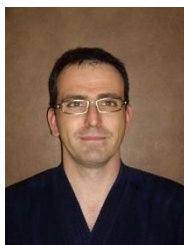
BEES1 : 3186248

JU JITSU/COMBAT



Frédéric BOURLA
Enseignant bénévole
2^{ème} dan

KENDO



Solon BARRACLOUGH
5^{ème} dan
BF : PS0202
Enseignant bénévole



Jean Christophe PEZOUS
6^{ème} dan
BF EK : 9514
Enseignant bénévole



Stéphane JOLIVET
4^{ème} dan
CFEB : 0987
Enseignant bénévole

TARIFS DES COURS POUR L'ANNEE 2018/2019

Notre forfait est basé sur une année sportive qui va de septembre à juin

POUR LES NOUVEAUX ELEVES, DROIT D'ENTREE ET FRAIS DE GESTION
25,00 €

COTISATION ANNUELLE POUR UN COURS PAR SEMAINE

- De 5 à 14 ans 195,00 €

COTISATION ANNUELLE (sans limitation de cours)

- De 6 à 20 ans 255,00 €
- A partir de 20 ans 285,00 €

*Remise de 20 % à partir de la 2^{ème} personne de la même famille (père, mère, enfant)

Tarif préférentiel pour les ceintures noires

LA LICENCE FEDERALE ANNUELLE EST OBLIGATOIRE

Licence Fédérale Judo/Ju-Jitsu/Kendo 38,00€
Licence Fédérale Aïkido 37,00 €

TOUS REGLEMENTS DOIVENT ETRE PAYES EN TOTALITE LORS DE L'INSCRIPTION. AUCUN CREDIT POUR LES REGLEMENTS ESPECES.

Nos cours reprendront le **LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018**

Nous serons à votre disposition dans les locaux du club les

VENDREDI 31 AOUT de 17h30 à 19h

SAMEDI 01 SEPTEMBRE de 10h à 12 h

Les réinscriptions peuvent se faire par courrier **avant le 31 août** ou auprès du **secrétariat uniquement en juin.**

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné

agissant en qualité de autorise les responsables du Club Sportif auquel adhère mon enfant à prendre, en cas d'accident sérieux dans la pratique du sport, toutes décisions d'ordre médical ou chirurgical, en mes lieux et places, s'il leur est impossible de me joindre en temps voulu.

Je prends note que mon enfant sera sous ma responsabilité avant le début et à la sortie de son cours et de ce fait décharge de toute responsabilité l'enseignant.

« **Droit à l'image** : l'inscription de l'enfant mineur emporte de fait l'autorisation d'utiliser l'image du mineur inscrit à fin exclusive de promotion et de diffusion de l'image du Judo-Club d'Annemasse sous toutes ses formes ».

SIGNATURE

Avec la mention « lu et approuvé »

HORAIRES DES COURS « DOJO RUE DES ALPES » A ANNEMASSE

JUDO Cours enfants

- Elèves nés en 2013 (éveils)

Mercredi	16h30 à 17h15
Jeudi	17h00 à 17h45
- Elèves nés en 2011/2012 (Mini-poussins)

Mardi	17h00 à 18h00
Mercredi	14h30 à 15h30
Jeudi	17h45 à 18h45
Vendredi	17h00 à 18h00
- Elèves nés en 2009/2010 (Poussins)

Lundi	17h00 à 18h00
Mardi	18h00 à 19h00
Mercredi	15h30 à 16h30
Vendredi	18h00 à 19h00
- Elèves nés en 2007/2008 (Benjamins)

Lundi	18h00 à 19h00
Mercredi	17h15 à 18h15
Vendredi	19h00 à 20h00
- Elèves nés en 2005/2006 (Minimes)

Mardi	19h00 à 20h00
-------	---------------

JUDO Cours adultes

- Adultes

Mardi	19h30 à 21h00
Jeudi	19h30 à 21h00

COURS DE KATA

jeudi 18h45 à 19h30

JU-JUTSU

- Judo/Ju-Jitsu (self défense)

Lundi	19h00 à 20h30
-------	---------------
- Ju-Jitsu (Free Fight/Combat)

Lundi	19h30 à 21h00
Mercredi	18h15 à 20h00

AIKIDO

- Cours adultes

Lundi	12h15 à 13h15
Mercredi (salle kendo)	19h00 à 20h00
Mercredi	20h00 à 22h00
Samedi	09h30 à 11h30

KENDO :

- Adultes (débutants)

Jeudi	19h00 à 20h30
-------	---------------
- Adultes (Porteurs d'armure)

Jeudi	20h00 à 21h45
-------	---------------

CODE MORAL JUDO

LA POLITESSE : Le respect d'autrui.

LE COURAGE : Faire se qui est juste.

L'AMITIE : Le plus pur des sentiments humain.

LE CONTRÔLE DE SOI : Savoir se taire lorsque monte la colère.

LA SINCERITE : S'exprimer sans déguiser sa pensée.

LA MODESTIE : Parler de soi-même sans orgueil.

L'HONNEUR : Être fidèle à la parole donnée.

LE RESPECT : Sans respect, aucune confiance ne peut naître.

HORAIRES DES COURS « DOJO MAISON DES SPORTS » A

ANNEMASSE

JUDO-CLUB D'ANNEMASSE

6, rue des Alpes – B.P.163 – 74100 ANNEMASSE CEDEX

contact@judoclubannemasse.com Tél : 04.50.37.36.65 www.judoclubannemasse.com

JUDO Cours enfants

- | | | |
|---|----------|---------------|
| • Elèves nés en 2013 (éveils) | Vendredi | 17h15 à 18h00 |
| | Samedi | 10h10 à 10h55 |
| • Elèves nés en 2011/2012 (Mini-poussins) | Jeudi | 17h15 à 18h15 |
| | Samedi | 09h00 à 10h00 |
| • Elèves nés en 2009/2010 (Poussins) | Vendredi | 18h00 à 19h00 |
| | Samedi | 11h00 à 12h00 |
| • Elèves nés en 2007/2008 (Benjamins) | Jeudi | 18h15 à 19h15 |

JUDO Cours adultes

- | | | |
|-------------------------------------|----------|---------------|
| • Elèves nés en 2005/2006 (Minimes) | Vendredi | 19h00 à 20h00 |
| • Adultes | Vendredi | 19h00 à 20h30 |

AIKIDO Cours enfants

- | | | |
|-----------------------------|----------|---------------|
| • Elèves nés de 2005 à 2009 | Mercredi | 18h00 à 19h00 |
|-----------------------------|----------|---------------|

KENDO :

- | | | |
|--|--------|---------------|
| • Adultes (tous niveaux) | Mardi | 19h30 à 21h30 |
| • Adultes (confirmés) | Samedi | 09h00 à 10h00 |
| • Jeunes (tous niveaux, de 7 à 15 ans) | Samedi | 10h00 à 11h30 |

HORAIRES DES COURS « DOJO DU SALEVE » MONNETIER-ESSERTS

JUDO Cours enfants

- | | | |
|-------------------------------------|----------|---------------|
| • Elèves nés en 2009/2010/2011/2012 | Mercredi | 18h00 à 19h00 |
| • Elèves nés en 2005/2006/2007/2008 | Mercredi | 19h00 à 20h00 |

LE CLUB EST FERME PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES AINSI QUE LES JOURS FERIES.

LES COURS JUDO ADULTES SONT MAINTENUS « RUE DES ALPES » LES MARDIS ET JEUDIS DE 19H00 A 20H30, ET LES MARDIS RESTENT OUVERTS AUX ENFANTS DES 7 ANS.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Joindre 2 photos d'identité et un certificat médical)

NOM : Prénom :

NOM (de la maman si différent de l'enfant)

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse complète :

Numéro Tel : Courriel :

Ecole fréquenté ou profession :

Vous désirez pratiquer le judo Aïkido Ju-Jitsu/Free fight kendo

une fois par semaine le de à

deux fois par semaine le de à

le de à

dojo des Alpes dojo Maison des sports dojo Esserts-Salève

Déclare m'inscrire au **judo-club Annemasse**, et règle pour cela la somme de :

Droit d'inscription (pour les nouveaux)

Cotisation

Licence Fédérale

Kimono

Total :

Déduction « atout-jeunes » :

A.N.C.V ou Pass' Région :

Chèque Espèces CB **A PAYER :**

Les cours se paient à l'année. Aucun remboursement. Le paiement en espèces se fait en totalité.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Annemasse, le Signature :